

> SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE

Mettre en œuvre son enseignement

La planète Terre, l'environnement et l'action humaine

Les pluies et les risques d'inondation

Mesures de prévention, de protection, d'adaptation et d'atténuation en relation avec le risque d'inondation

Exemple inondation à Mandelieu-la-Napoule¹

Idées clés pouvant être abordées dans cette activité

- Distinguer ce qui relève d'un phénomène météorologique et ce qui relève d'un phénomène climatique.
- Mettre en relation un phénomène naturel (aléa) avec les enjeux présents sur une zone géographique déterminée, leur vulnérabilité et ainsi identifier et caractériser un risque.
- Identifier des mesures de prévention, de protection, d'adaptation ou d'atténuation en relation avec un risque.
- Expliquer ces mesures et argumenter des choix de comportements individuel et collectif responsables en matière de risque naturel.

Notions à construire

Les phénomènes météorologiques (aléa) engendrent des risques pour l'être humain. Le risque résulte de la conjonction d'un aléa et des enjeux en présence.

L'être humain se préoccupe de prévenir les risques. Il prend en compte le risque dans l'aménagement du territoire en cartographiant les zones à risques et en établissant des réglementations.

Compétences du socle commun mobilisées

Domaine 4, 2, 1 - Pratiquer des démarches scientifiques

- Formuler une question ou un problème scientifique.
- Proposer une ou des hypothèses pour résoudre un problème ou une question.
- Concevoir des expériences pour la ou les tester.
- Interpréter des résultats et en tirer des conclusions.
- Communiquer sur ses démarches, ses résultats et ses choix, en argumentant.
- Identifier et choisir des notions, des outils et des techniques, ou des modèles simples pour mettre en œuvre une démarche scientifique.

Domaine 2 - Utiliser des outils et mobiliser des méthodes pour apprendre

- Apprendre à organiser son travail.
- Identifier et choisir les outils et les techniques pour garder trace de ses recherches.

Domaines 1, 4 - Pratiquer des langages

- Lire et exploiter des données présentées sous différentes formes : tableaux, graphiques, diagrammes, dessins, conclusions de recherches, cartes heuristiques, etc.

Domaine 2 - Utiliser des outils numériques

- Conduire une recherche d'informations sur internet pour répondre à une question ou un problème scientifique, en choisissant des mots-clés pertinents, et en évaluant la fiabilité des sources et la validité des résultats.
- Utiliser des logiciels d'acquisition de données, de simulation et des bases de données.

Domaines 3, 4, 5 - Adopter un comportement éthique et responsable

- Identifier les impacts (bénéfiques et nuisances) des activités humaines sur l'environnement à différentes échelles.
- Fonder ses choix de comportement responsable vis-à-vis de sa santé ou de l'environnement sur des arguments scientifiques.
- Participer à l'élaboration de règles de sécurité et les appliquer au laboratoire et sur le terrain.

Activités envisageables

- Consulter de données informatiques
- Communiquer les résultats de ses recherches

Enseignement pratique interdisciplinaire (EPI) envisageable

Il est possible d'intégrer cette activité au sein d'un EPI « science, technique et société » avec la physique-chimie : Caractériser les changements d'états de la matière (solide, liquide et gaz) / Propriétés des changements d'état / Interpréter les changements d'état au niveau microscopique / Conservation de la masse (mais non de volume) lors d'un changement d'état.

Identification de la contribution aux parcours éducatifs

Parcours avenir : découverte des métiers liés à la météorologie, à l'aménagement du territoire,...

Parcours citoyen : la compréhension des phénomènes météorologiques permet d'envisager et de justifier des comportements responsables face à l'environnement et une meilleure gestion des risques pour l'être humain.

Sitographie

[Géoportail](#) - Le portail des territoires et des citoyens

[Google Maps](#)

Le site du journal [Le Monde.fr](#)

Le site de la [mairie de Mandelieu-La Napoule](#)

[Tout savoir sur la météo, le climat et Météo-France](#) – Météo France

Le site de [Nice-matin](#)

Portail qui donne accès [aux pluies les plus remarquables observées en France](#)

Portail de la [prévention des Risques Majeurs](#)

Le site de la [ville de Vitrolles](#)

Diaporama
disponible en
[Powerpoint](#)



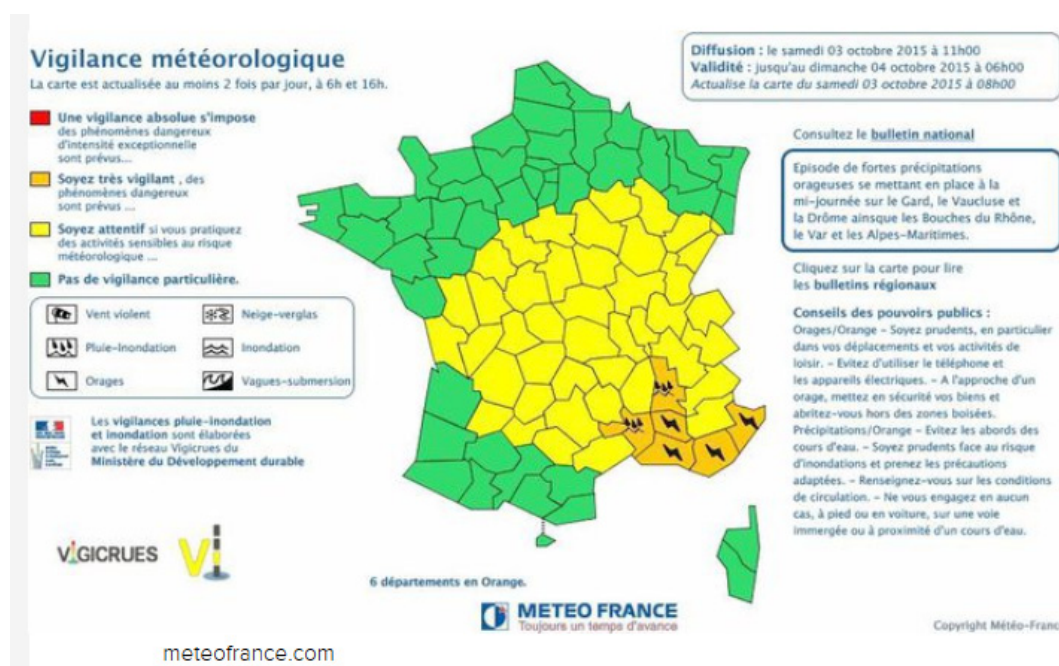
Bibliographie

« Les éléments en furie » - article sur les crues rapides dans le midi de la France du magazine Pour la science – Avril / Juin 2006.

Situation de départ

Dans la nuit du 03 au 04 octobre 2015, un système orageux a traversé le Sud-est de la France avec une intensification brutale sur les Alpes-Maritimes qui a enregistré des cumuls de près de 200 mm en 2 heures.

Malgré la diffusion d'une carte de vigilance qui plaçait ce département en zone orange, 20 personnes sont mortes dans toutes les Alpes-Maritimes. Les victimes ont été prises au piège dans un parking souterrain à Mandelieu-la-Napoule, coincées sous un tunnel à Vallauris-Golfe Juan, ou noyées dans leur maison de retraite submergée au Biot.



Problème

Comment expliquer le lourd bilan qui touche les Alpes Maritimes alors qu'un bulletin national d'alerte a été émis par Météo France plaçant le département en vigilance orange ?

Hypothèses envisagées

- une trop grande vulnérabilité de l'être humain face aux inondations.
- une prévention insuffisante face aux inondations (méconnaissance des gestes de prévention,...)
- une prévision météorologique insuffisante. Si météo France avait émis une alerte plus élevée (vigilance rouge aux inondations), il y aurait eu moins de dégâts.

Activité élève

À l'aide des activités et documents suivants, expliquer pourquoi d'importants dégâts ont été occasionnés lors des fortes précipitations qui ont touché les Alpes-Maritimes la nuit du 04 au 05 octobre 2015. Proposer des solutions possibles pour limiter les dégâts.

Retrouvez Éduscol sur



Activité 1 - Exploiter un article de journal

Extrait d'un article paru sur www.lemonde.fr le 04/10/2015 à 21h44 (mise à jour le 05.10.2015 à 9h57) écrit par Luc Leroux (journaliste – envoyé spécial à Mandelieu-la-Napoule)

À Mandelieu-la-Napoule, sept personnes mortes dans leur garage



Mandelieu-la-Napoule paie le plus lourd tribut aux intempéries de ce week-end : 7 morts et une personne disparue. Les résidences cossues du boulevard de la Tavernière sont bordées par un cours d'eau, le Riou de l'Argentière. Au lendemain de l'épisode orageux, dimanche 5 octobre, les appartements de rez-de-jardin sont dévastés et envahis par la boue ; les véhicules enchevêtrés les uns sur les autres ou amassés contre les portails, après avoir été transportés par l'eau sur des dizaines de mètres. Mais l'image du drame, ce sont ces descentes de parking remplies d'une eau boueuse qui affleure au niveau du sol. Ici ou là, une voiture y baigne jusqu'au toit. L'eau a littéralement envahi tous les sous-sols, piégeant des habitants qui tentaient de sortir leurs véhicules. C'est ainsi que sont mortes 7 personnes dans la commune. « Mourir pour une voiture, ce n'est pas possible », se lamente un habitant alors que les tuyaux jaunes des pompiers renvoient sur le boulevard l'eau pompée à gros débit dans les sous-sols. Un homme en t-shirt bleu sanglote, inconsolable : « Pourquoi ils sont morts ? » À plusieurs reprises, un véhicule des pompes funèbres emporte un corps enveloppé dans un sac en plastique blanc.

Retrouvez Éduscol sur





L'eau s'est engouffrée dans les garages.

4 personnes sont mortes aux résidences du Lavandin, 3 autres, quelques dizaines de mètres plus loin, au Domaine du Cap Vert. « *Les corps ont été retrouvés flottant près des sorties des parkings* », indique Henri Leroy, maire de Mandelieu-la-Napoule, présent sur les lieux. L' élu évoque deux vagues entre 20 heures et 21 h 45 qui se sont « *engouffrées dans les garages* » alors que le Riou de l'Argentière a vu, samedi soir, son débit monter à 195 mètres cubes par seconde. Dimanche, ses eaux boueuses avaient retrouvé leur lit, coulant huit mètres en contrebas des jardins. « *Cet épisode est apocalyptique, on n'a jamais vu cela* », résume le maire. Assise dans son jardinet au rez-de-chaussée du bâtiment des Caravelles, Francine confie sa peur. « *C'est monté en dix minutes, l'eau a fait exploser les vitres de la véranda. ça faisait énormément de bruit. C'est venu par vagues, comme un raz-de-marée, fort, brusquement.* » Avec de l'eau à la taille, l'octogénaire a été secourue par des pompiers et des voisins. Comme tous les sinistrés, elle montre un amas d'objets souillés de boue : « *Tout un tas de souvenirs qu'on a acheté mon mari et moi.* » Une de ses voisines habitant elle aussi un rez-de-chaussée répète : « *On n'a plus de voiture, on n'a plus de maison. On a tout perdu. Il y a 10 centimètres de boue partout, si ce n'est pas plus. J'ai marché sur la télé sans même m'en rendre compte. C'est Tchernobyl.* »



« Il n'y a pas eu de lâcher de barrage »

Une telle violence des eaux surprend les habitants les plus anciens. « *Chaque fois qu'il pleut beaucoup, explique une femme, on sort les voitures car les garages mouillent. Mais cette fois, il s'est passé quelque chose d'autre. Vous croyez vraiment que la pluie, même forte, déplace tous les véhicules, les mettez les uns sur les autres ?* »

À l'entrée de la résidence voisine du Lavandin, Sandro affirme que « *la vague est arrivée alors qu'il ne pleuvait plus* ». Et une grande partie des habitants a rapidement soupçonné un lâcher de barrage. Le barrage de Saint-Cassien dans le massif du Tanneron qui surplombe la commune ? « *C'est faux, assure le maire. Il n'y a pas eu de lâcher, le lac de Saint-Cassien n'a pas débordé mais le Riou de l'Argentière a vu son débit subitement quadrupler, quintupler.* » Les habitants se remémorent des crues du cours d'eau qui n'ont jamais provoqué un tel drame. Des enrochements sur les berges attestent d'anciens travaux d'endiguement. D'autres sont programmés en 2016 et 2017, selon le maire et un Programme d'actions et de prévention des inondations (PAPI) en préparation doit être rapidement mis en œuvre.

Retrouvez Éduscol sur



Activité 2 - Utiliser un logiciel de géolocalisation

À l'aide de Google maps et l'animation street view, rechercher le boulevard de la Tavernière (à Mandelieu-la-Napoule) et rechercher un cours d'eau aux alentours des résidences du Lavandin.



Résidence du Lavandin : lieu où 4 personnes sont mortes noyées (lors des intempéries du 04 octobre 2015)



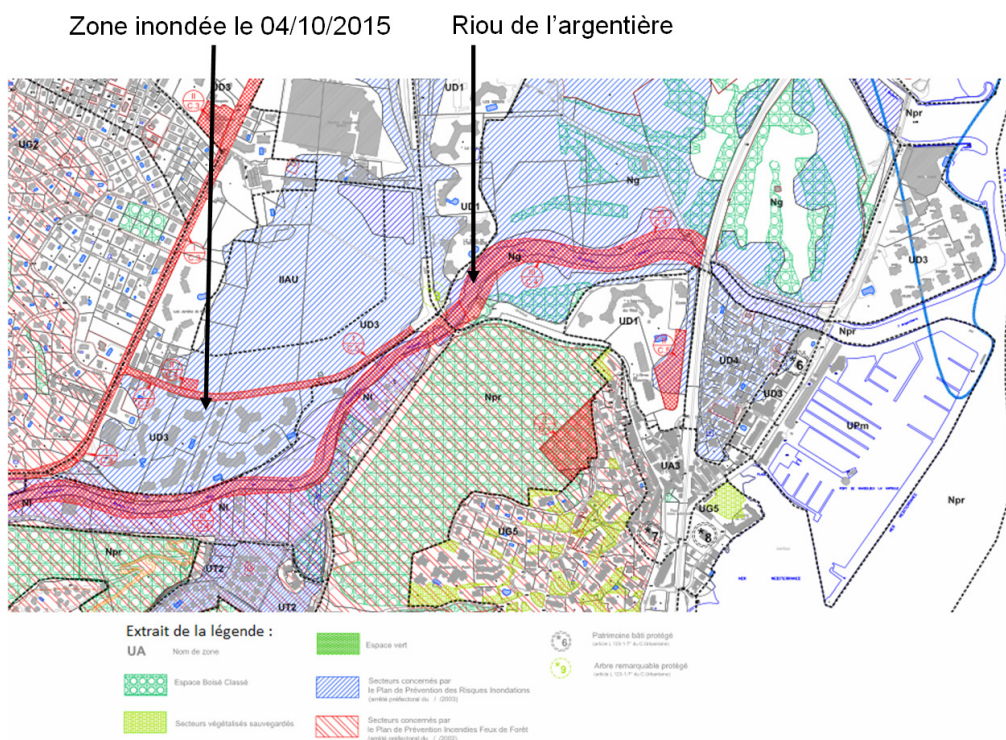
Riou de l'argentière : rivière qui se jette en mer Méditerranée

Retrouvez Éduscol sur



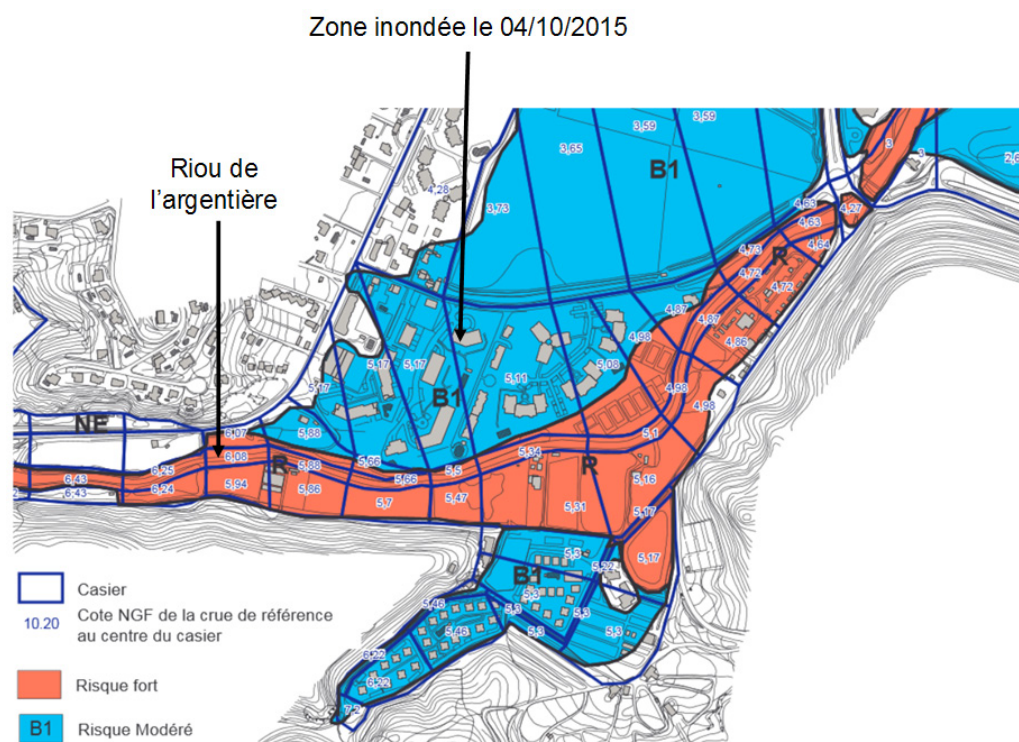
Activité 3 - Exploiter un extrait de plan local d'urbanisme

Exploiter un extrait du plan local d'urbanisme (PLU) de la commune de Mandelieu la Napoule.



Activité 4 - Exploiter un extrait de plan de prévention des risques naturels prévisibles d'inondation

Exploiter un extrait du plan de prévention des risques naturels prévisibles d'inondation (PPRI Mandelieu-la- Napoule / planche Sud)



Retrouvez Éduscol sur



Activité 5 - Utiliser le site géorisques « pour mieux connaître les risques sur le territoire »

Accéder au [site géorisques](http://site.géorisques) puis sélectionner « inondation », cliquer ensuite sur « ma maison mes risques ». A cette étape entrer l'adresse : Mandelieu-la-Napoule et boulevard de la tavernière.

Risques d'inondation : Mandelieu-la-Napoule / Boulevard de la tavernière (d'après georisques.gouv.fr)

Coordonnées GPS:
latitude = 43.52697
longitude = 6.93272



Inondations

Informations administratives et réglementaires

La commune est soumise à un PPRN : Oui
Date de prescription du PPRN : 2007-09-27
Date d'approbation du PPRN : 2008-06-06
Cette commune fait l'objet d'un programme d'action préventive sur les inondations (PAPI) : Oui

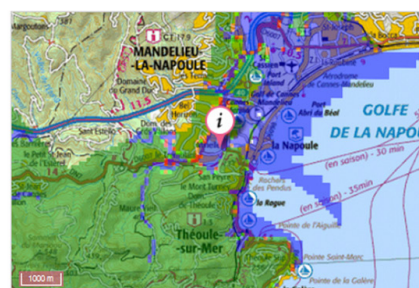
Informations générales sur les inondations

Localisation exposée à une remontée de nappe dans les sédiments : Oui
Type d'exposition : Très élevée

Informations sur la commune

Nom : Mandelieu-la-Napoule
Code INSEE : 06079
Commune dotée d'un DICRIM : Oui
Date de publication du DICRIM : 2009-01-01
Nombre d'arrêtés CatNat : 28
Ma commune face aux risques : [plus d'info sur prim.net](http://plus.d'info.sur.prim.net)

Accès « liste des catastrophes naturelles » sur prim.net



Voir en détail

Accès carte interactive sur georisques

- Sensibilité très faible à inexistante
- Sensibilité très faible
- Sensibilité faible
- Sensibilité moyenne
- Sensibilité forte
- Sensibilité très élevée, nappe affleurante

Activité 6 - Récurrence des phénomènes reconnus catastrophes naturelles à Mandelieu-la-Napoule (d'après Prim.net)

D'après Véronique Genoulaz – chargée de mission eaux pluviales à la ville de Vitrolles.
Les bassins de rétention d'eau de Vitrolles sont utilisés de différentes manières.

Arrêtés portant reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle (Mandelieu-la-Napoule)

Type de catastrophe	Début le	Fin le	Arrêté du	Sur le JO du
Tempête	06/11/1982	10/11/1982	15/12/1982	22/12/1982
Inondations et coulées de boue	10/10/1987	11/10/1987	02/12/1987	16/01/1988
Inondations et coulées de boue	24/04/1993	29/04/1993	20/08/1993	03/09/1993
Inondations et coulées de boue	05/10/1993	10/10/1993	19/10/1993	24/10/1993
Inondations et coulées de boue	04/11/1994	06/11/1994	21/11/1994	25/11/1994
Inondations et coulées de boue	11/01/1996	12/01/1996	02/02/1996	14/02/1996
Inondations et coulées de boue	05/11/1997	07/11/1997	02/02/1998	18/02/1998
Glissement de terrain	06/11/1997	09/11/1997	12/06/1998	01/07/1998
Glissement de terrain	18/12/1997	20/12/1997	26/05/1998	11/06/1998
Inondations et coulées de boue	19/12/1997	20/12/1997	26/05/1998	11/06/1998
Inondations et coulées de boue	23/10/1999	24/10/1999	03/03/2000	19/03/2000
Inondations et coulées de boue	05/11/2000	06/11/2000	19/12/2000	29/12/2000
Inondations et chocs mécaniques liés à l'action des vagues	06/11/2000	06/11/2000	06/03/2001	23/03/2001
Mouvements de terrain	06/11/2000	06/11/2000	29/05/2001	14/06/2001
Inondations et coulées de boue	24/12/2000	25/12/2000	03/04/2001	22/04/2001
Mouvements de terrain	24/12/2000	25/12/2000	29/05/2001	14/06/2001
Inondations et coulées de boue	08/09/2005	09/09/2005	10/10/2005	14/10/2005
Inondations et coulées de boue	03/12/2006	03/12/2006	03/07/2007	10/07/2007
Mouvements de terrain	29/01/2009	30/01/2009	10/12/2009	13/12/2009
Inondations et coulées de boue	15/09/2009	16/09/2009	10/11/2009	14/11/2009
Inondations et coulées de boue	18/09/2009	18/09/2009	10/11/2009	14/11/2009
Mouvements de terrain	18/09/2009	18/09/2009	30/11/2010	03/12/2010
Inondations et coulées de boue	04/11/2011	06/11/2011	18/11/2011	19/11/2011
Mouvements de terrain	04/11/2011	06/11/2011	11/06/2012	15/06/2012
Inondations et chocs mécaniques liés à l'action des vagues	08/11/2011	08/11/2011	21/12/2011	03/01/2012
Inondations et coulées de boue	26/10/2012	26/10/2012	10/01/2013	13/01/2013
Mouvements de terrain	16/01/2014	19/01/2014	07/07/2014	09/07/2014
Inondations et coulées de boue	03/10/2015	03/10/2015	07/10/2015	08/10/2015

Retrouvez Éduscol sur



Activité 7 - Prendre connaissance des mesures collectives et individuelles qui peuvent réduire la vulnérabilité à l'inondation

Consulter un extrait du dossier départemental sur les risques majeurs dans le Alpes-Maritimes.

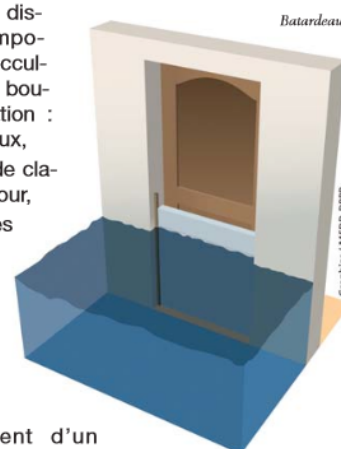
DES MESURES PEUVENT RÉDUIRE LA VULNÉRABILITÉ À L'INONDATION

Des mesures collectives

- > aménagement des cours d'eau : curage, élimination d'obstacles, nettoyage végétal,
- > aménagement de zones vierges (Zones d'Expansion des Crues, ZEC) pour accroître les capacités de stockage des crues et préserver les zones urbanisées (par exemple le vallon des Combes, à Biot),
- > création de bassins de rétention, de puits d'infiltration, amélioration des collectes des eaux pluviales,
- > travaux destinés à réduire les apports solides en provenance du lit de la rivière et du bassin versant (restauration des terrains en montagne, reforestation...),
- > ouvrages régulateurs du transport solide (plages de dépôt, correction torrentielle...),
- > travaux de protection (qui visent à séparer les enjeux existants de l'aléa) : digues de protection, barrages écrêteurs de crues, ouvrages hydrauliques dérivant une partie des eaux en crues. **Attention cependant, ils peuvent générer un risque plus important en cas de rupture d'ouvrage.**

Des mesures individuelles

- > vérification de la résistance mécanique du bâtiment pour éviter l'affaiblissement des fondations,
- > choix d'équipements et de matériaux en fonction du risque (matériaux imputrescibles),
- > mise hors d'eau du tableau électrique, des installations de chauffage, des centrales de ventilation et de climatisation,
- > création d'un réseau électrique descendant ou séparatif pour les pièces inondables...
- > prévision de dispositifs temporaires pour occulter portes et bouches d'aération : les batardeaux,
- > installation de clapets anti-retour,
- > amarrage des cuves,
- > matérialisation des emprises des piscines et des bassins,
- > aménagement d'un ouvrant de toiture, d'un balcon ou d'une terrasse, pose d'anneaux d'amarrage afin de faciliter l'évacuation des personnes.



Retrouvez Éduscol sur



Activité 8 - Prendre connaissance des gestes à avoir en cas de risques d'inondations

Consulter le document d'information communal sur les risques majeurs (D.I.C.R.I.M) de Mandelieu-la-Napoule accessible sur le portail de la [prévention des Risques Majeurs](#) dans la rubrique « ma commune face aux risques » ou le dossier départemental sur les risques.



> Les consignes individuelles de sécurité

1 Mettez-vous à l'abri 2 Écoutez la radio (voir p.10) 3 Respectez les consignes		
AVANT ↓	PENDANT ↓	APRÈS ↓
Organisez-vous : <ul style="list-style-type: none"> Placez hors d'eau les meubles et objets précieux, les matières et les produits dangereux ou polluants. Identifiez le disjoncteur électrique et le robinet d'arrêt du gaz pour les couper si nécessaire. Aménagez les entrées possibles d'eau : portes, soupiraux, évents. Repérez les stationnements hors zone inondable, des lieux d'hébergement et des itinéraires sûrs. Prévoyez les équipements minimum : radio à piles, piles neuves, réserve d'eau potable et de produits alimentaires, papiers personnels, médicaments urgents, vêtements de rechange, couvertures... 	Mettez en place les mesures de protection ci-contre. <ul style="list-style-type: none"> Informez-vous de la montée des eaux et des consignes par la radio ou auprès de la mairie. Utilisez les dispositifs de protection temporaires si nécessaire (batardeaux, couvercles de bouche d'aération). Assurez la sécurité des occupants des locaux en empêchant la flottaison d'objets. Réfugiez-vous en un point haut préalablement repéré : étage, colline... Ne tentez pas de rejoindre vos proches ou d'aller chercher vos enfants à l'école. Évitez de téléphoner afin de libérer les lignes pour les secours. N'évacuez les lieux que sur ordre des autorités ou si vous y êtes forcés. Ne vous engagez pas sur une route inondée (à pied ou en voiture) : lors des inondations du Sud-Est des dix dernières années, plus du tiers des victimes étaient des automobilistes surpris par la crue. 	<ul style="list-style-type: none"> Respectez les consignes. Informez les autorités de tout danger. Aidez les personnes sinistrées ou à besoins spécifiques. Concernant les locaux <ul style="list-style-type: none"> Aérez, désinfectez à l'eau de javel. Chauffez dès que possible. Ne rétablissez le courant électrique que si l'installation est sèche.

Extrait du dossier Départemental sur les Risques Majeurs dans les Alpes-Maritimes.

QUE DEVEZ-VOUS FAIRE LORS D'UNE INONDATION ?

DÈS QUE L'ORDRE D'ÉVACUATION EST DONNÉ, OU À L'ARRIVÉE BRUTALE DES EAUX :

→ Partez immédiatement en prenant papiers d'identité et équipement minimum.

→ Signalez votre présence pour être repéré par les secours en cas d'isolement.

→ N'allez pas chercher les enfants à l'école ou au centre de loisirs. L'encadrement s'occupe d'eux.

→ Réagissez très vite et gagnez le point de ralliement pour être hors de portée du danger.

→ Ne revenez pas sur vos pas.

→ Atteindre les hauteurs de la commune

→ Dans un camping, l'évacuation peut se faire à pied.

Extrait du D.I.C.R.I.M de Mandelieu-la-Napoule (édition 2009)

Retrouvez Éduscol sur



Activité 9 - Prendre connaissance d'un extrait d'arrêté préfectoral des Alpes-Maritimes en 2008 pour des travaux d'aménagement du Riou de L'Argentière d'une valeur estimée de 1.500.000€

Le lit sera débroussaillé et nettoyé sur tout le linéaire concernée par les travaux.

Sur les 1150 m en amont du camping, le lit sera élargi sous forme de risberme de 3 à 5 m de large alternativement en rive gauche et rive droite. Le talus au-dessus de la risberme sera reconstruit avec une pente de 3/2 et végétalisé par des plantations.

Au droit du camping, le lit sera élargi en rive gauche en risberme sur les tronçons où les emprises sont suffisantes. En rive droite, l'élargissement sera gagné grâce à une berge en enrochements bétonnés de fruit 1/1 surmonté d'une rehausse si nécessaire sous forme de merlon ajoutée en haut de berge.

Le seuil béton existant sera détruit. Sur 100m à l'amont du seuil, le lit sera recalibré à la largeur des ponts. Sur ce tronçon les berges, les culées des ponts et la conduite d'assainissement seront protégées des affouillements par des minéralisations adaptées. Un seuil de faible pente pourrait être construit à l'amont des ponts si nécessaire.

Sur 620 m à l'aval du seuil existant, le lit sera élargi sous forme de risberme de 5 m de large en rive gauche.

Extrait de l'arrêté préfectoral.

Article
disponible en
téléchargement



Activité 10 - Prendre connaissance des réactions suite aux intempéries d'Octobre 2016 à Mandelieu-la-Napoule

Région cannoise

nice-matin
Jeudi 18 février 2016

MANDELIEU-LA NAPOULE

Inondations : 22 actions à venir

Une réunion vient d'être organisée en mairie afin d'informer riverains et copropriétaires des travaux qui seront réalisés autour du Riou. Lancement en avril

Plan anti-inondations du Riou suite : comme il l'avait promis lors de la réunion du 25 novembre (lire l'article du 27 novembre), Henri Leroy a convié, avant-hier soir, les résidents, syndicats et représentants de copropriétés du Riou à une réunion d'informations.

Au menu : les 22 actions définies dans le cadre du PAPI 2 (Programme d'actions et de prévention contre les inondations) visant à créer un plan anti-inondations dans le secteur du Riou. La Ville, l'État et Canal de Provence les ont classées en quatre grands chapitres.

1 Les travaux sur les berges

Il s'agira à partir d'avril et pendant trois mois de réparer les berges abîmées par les inondations. Et de mieux organiser les végétaux en arrachant ceux qui déstabilisent les berges pour planter des essences plus adaptées.

Également d'améliorer, gérer et adapter les berges situées en dehors du secteur du Riou, ceci afin de mieux canaliser l'eau, de guider son trajet (en amont du pont de la route qui va vers Fréjus) vers des zones de stockage (la plaine de Minelle) pour protéger les habitations. Pour ce deuxième point, il est question de réaliser d'abord une étude de faisabilité et de mener des négociations foncières. « Si nous ne parvenons pas à trouver des accords avec les propriétaires, nous monterons une DUP : déclaration d'utilité publique » a prévenu le maire sur ce



Les résidences proches du Riou (ici l'Argentière au lendemain des inondations) étaient conviées à la réunion. Le sous-préfet, Philippe Castanet était également présent. (Photo Patrice Lapotrie)

2 Protéger les bâtiments
La ville entend commander un diagnostic de vulnérabilité des résidences. L'objectif étant de proposer des mesures de protection et de réduction de vulnérabilité pour chacune des rési-

denes. « En juin, nous reviendrons vers vous pour donner les mesures précisées pour chacune des copropriétés » a précisé Jean-Louis Trouvat, ingénieur de Canal de Provence. Quant au financement, a prévenu Henri Leroy : « Nous avons la pos-

sibilité de solliciter le fonds Darnier. Mais cela sera seulement à hauteur de 400 000 euros pour l'ensemble des copropriétés. En clair, les premières qui dégraineront seront les mieux servies »

3 Réaliser un ouvrage de ralentissement des crues
Le gros dossier du PAPI, que Mandelieu espère mener à bien dans les deux prochaines années. Pour ce faire, il va falloir réunir les maires des quatre communes concernées et qu'ils s'entendent. En effet, la création de cet ouvrage est pressentie en amont de Mandelieu, sur le site des Barrières : une plaine agricole à cheval entre Tanneron au Nord, Fréjus au Sud et les Adrets à l'Ouest. Lancement espéré en août 2017.

4 Le système d'alerte
La ville va se doter d'un nouvel outil : « Predict » capable de réactualiser la situation météo d'un secteur toutes les 5 minutes, de produire des conseils de sécurité et d'enclencher des procédures. Une application smartphone pourra également être choisie, permettant à chacun de se tenir au courant de l'évolution de la situation toutes les cinq minutes. Important à signaler, a conclu le maire avant de donner la parole au public : « Toutes ces actions seront menées en collaboration avec l'association des riverains du Riou créée suite aux inondations. » Pour le moment des riverains de Cap Vert, Lavandin, Riviera et Argentière y ont adhéré.

CHRYSLE BURLLOT
cburlot@nicematin.fr

Échanges

■ Il y a l'eau et le feu aussi !
Question : du représentant du conseil syndical des Quatre-Saisons : « Vous dites que vous allez changer la végétation, mais n'oubliez pas que nous sommes également sous le coup du PPRI (plan prévention risques contre les incendies) »
Réponse : « Bien entendu nous veillerons à replanter des espèces adaptées. »

■ Zone blanche : on fait quoi ?
- Question : « La résidence Riviera est en zone blanche et pourtant a été inondée. Sommes-nous obligés d'appliquer les préconisations et allons-nous passer en zone bleue ? »
- Réponse : « Juridiquement, en zone blanche, vous n'êtes pas obligés. Mais il est clair que d'ici quelques mois, vous allez passer en zone bleue et que les préconisations seront actives. »
Précision de Philippe Castanet, sous-préfet : « Sachez aussi que toutes les préconisations ne sont pas forcément coûteuses et que parfois, on peut se protéger à des tarifs raisonnables. »

Retrouvez Éduscol sur

